

Annexe II

Le Groupe des 78

Le Groupe des 78 est une association à titre informel de Canadiens qui ont pour but d'atteindre que le monde considère comme priorités essentiels la paix et le désarmement, le développement équitable pour tous et le renforcement total du système des Nations Unies.

Cette association vit le jour au bout d'une certaine réunion de personnes clés pendant laquelle on rédigea une déclaration sur le rôle de Canada dans la marche vers un monde de paix et de sécurité. Parmi ces personnes clés se trouvèrent le député Andrew Brewin et Peggy Brewin, Murray Thomson du Project Ploughshares, Robert McClure, ancien modérateur de l'Église Unie et King Gordon, autrefois du Secrétariat des Nations Unies.

Cette déclaration, intitulée Canadian Foreign Policy in the 80s, fut adressée au premier ministre Trudeau au mois de novembre 1981. Soixante-dix-huit Canadiens l'avaient signée, soit un groupe de 78.

La déclaration proposa trois objectifs intimement reliés:

- 1) L'élimination du danger de guerre nucléaire, la plus grave menace à laquelle l'humanité fait face aujourd'hui;
- 2) La mobilisation des ressources mondiales afin d'instaurer un ordre international plus équitable et de mettre fin à la pauvreté qui accable la majorité des populations du Tiers-Monde;
- 3) Le renforcement des Nations Unies et des autres organismes internationaux qui se consacrent au maintien de la paix, à la promotion de la coopération internationale et du droit international ainsi qu'à la protection des droits fondamentaux de la personne.

Ce fut le commencement des échanges entre le Groupe des 78 et le gouvernement canadien. Au cours des années suivantes, des représentants du Groupe ont fait connaître leurs points de vue sur des problèmes auxquels le Canada était confronté dans le domaine des relations internationales et leurs implications pour les objectifs fondamentaux et universels mentionnés plus haut.

Le groupe des 78

- organise des rencontres où l'on se penche sur les changements à apporter à la politique étrangère, où l'on adopte des politiques d'action communes qui seront ensuite acheminées au gouvernement canadien sous forme de recommandations;
- publie des documents sur les résultats des conférences et sur d'autres sujets d'intérêt public;
- publie le *InfoLien* un bulletin pour diffusion générale;
- organise des déjeuners-rencontres avec conférencier invité;
- lance un site web;
- organise des groupes d'échange sur les politiques de diffusion, afin d'étendre la couverture des questions et des événements internationaux.